

Décision

Générale

colonial

Décision n° 66/67/SPCG portant fixation du montant de l'indemnité allouée au Commandant du Port, en sa qualité de chef de la station de pilotage .

n° 66/67/SPCG

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 7 du 01/07/1966

Date de publication
2 juin 1966

Date du numéro
1 juillet 1966

TEXTE INTÉGRAL

Nonobstant les dispositions de l'article 1er de l'arrêté n° 62/59//SPCG susvisé, l'indemnité allouée à M. Dautais, commandant de Port, en sa qualité de Chef de la Station de Pilotage, est fixée, à titre personnel, à 7 %.